

# REGLEMENT INTERIEUR

- 1) Chaque élève doit être sincère dans la mémorisation du Coran ou l'apprentissage de la langue Arabe.
- 2) Chaque élève doit **respecter** son Coran en le couvrant et en ne le posant pas n'importe où.
- 3) Chaque élève est tenu de **respecter le lieu** où se déroule le cours
- 4) Chaque élève doit être muni du cartable particulier fournis pour les cours et respecter les supports pédagogique mis à disposition.
- 5) Au bout **de trois absences non justifiées**, l'élève sera exclu définitivement sans remboursement.
- 6) Les retards ne sont pas tolérés (tout comme dans l'éducation nationale !), au bout **d'un quart d'heure de retard non justifié** l'élève sera exclu du cours du jour.
- 7) Toute absence doit être signalée et justifiée **avant** le début du cours.
- 8) Tout retard doit être signalé et justifié **avant** le début du cours ou **en arrivant**.
- 9) Chaque élève doit faire ses ablutions chez lui avant de se rendre au cours.
- 10) Chaque élève est tenue d'avoir une hygiène personnelle correcte (ongles, cheveux, vêtements...).
- 11) La mémorisation du Coran ou les devoirs en langue arabe doivent être faits en dehors du cours et non pas pendant le cours. La mémorisation du Coran et l'évolution de l'apprentissage dépendent essentiellement du travail fourni à la maison sous la supervision des parents (pour les enfants).
- 12) Le bavardage et les bruits inutiles ne sont pas tolérés pendant le cours.
- 13) **Aucun bruit (même la lecture du Coran à voix haute) n'est autorisé après l'appel à la prière et ce, jusqu'à la fin de la prière.**
- 14) Chaque parent d'enfant doit donner pour consigne à son enfant de **respecter** son professeur et **d'obéir** à son professeur. Tout mauvais comportement sera signalé, et tout élève ayant encore un mauvais comportement répétitif malgré le signalement aux parents, sera **exclu définitivement et sans remboursement**.